

MANDAT ÉCRIT DU CLIENT

Recherche généalogique familiale et historique - hors généalogie successorale

NOTICE IMPORTANTE

Ce mandat autorise Horizon Kintsugi à effectuer la mission définie ci-dessous. Il ne rend pas communicables des archives protégées et ne remplace jamais une autorisation administrative, judiciaire ou celle du procureur lorsqu'elle est exigée. Il n'accorde pas davantage de droits que ceux dont dispose légalement le client.

1. LE CLIENT (MANDANT)

Nom et prénom(s) _____

Adresse complète _____

Courriel _____

Téléphone _____

Date et lieu de naissance _____

Qualité ou lien avec la personne / famille recherchée

- ☐ Personne directement concernée
- ☐ Ascendant, descendant, conjoint, partenaire de PACS ou représentant légal
- ☐ Autre intérêt direct et légitime, à préciser : _____

2. LE PRESTATAIRE (MANDATAIRE)

Nom	Gwenaël Baudoin
Entreprise	Horizon Kintsugi - Entrepreneur individuel
SIREN	752 661 835
Adresse	18 rue Beccaria, 75012 Paris, France
Contact	horizonkintsugi@hotmail.com - 06 59 47 75 03
Site	https://horizonkintsugi.com

3. OBJET DE LA MISSION

- ☐ Reconstituer une ascendance ou une descendance familiale
- ☐ Rechercher des actes, recensements, archives militaires, notariales ou autres sources historiques
- ☐ Vérifier et documenter des informations transmises par le client
- ☐ Préparer une restitution écrite ou un ouvrage familial personnalisé
- ☐ Autre : _____

PÉRIMÈTRE ET POUVOIRS ACCORDÉS

4. PÉRIMÈTRE DE RECHERCHE

Personne(s) ou branche(s)	
Période recherchée	
Communes, départements, pays	
Événements ou questions prioritaires	
Informations à exclure	

5. MANDAT DONNÉ À HORIZON KINTSUGI

Dans les limites de la mission et de la loi, le client autorise Horizon Kintsugi à :

- ☐ consulter les inventaires, bases et documents d'archives librement communicables ;
- ☐ s'inscrire dans les salles de lecture et commander les documents nécessaires ;
- ☐ demander des reproductions, copies ou extraits lorsque leur délivrance est légalement possible ;
- ☐ présenter une demande motivée d'autorisation ou de consultation anticipée au titre de l'article L. 213-3 du code du patrimoine ;
- ☐ échanger avec les services d'archives, mairies, services d'état civil et détenteurs de fonds pour identifier les sources ;
- ☐ photographier les documents lorsque le règlement du service l'autorise, sans flash et dans le respect de leur conservation ;
- ☐ citer et intégrer dans la restitution les informations et reproductions dont la réutilisation est autorisée.

LIMITES DU MANDAT

Le prestataire ne peut ni contourner un délai de communicabilité, ni obtenir un acte auquel le client n'a pas légalement droit, ni garantir l'acceptation d'une dérogation. Toute utilisation publique ou commerciale d'une reproduction reste soumise au règlement du service d'archives, aux droits d'auteur, au droit à l'image, à la vie privée et à la protection des données personnelles.

6. DÉCLARATIONS DU CLIENT

- ☐ Je certifie exactes les informations communiquées et je dispose d'un intérêt légitime pour cette recherche.
- ☐ Je fournirai, lorsque cela est nécessaire, les actes, justificatifs de filiation ou autorisations dont je dispose.
- ☐ J'informerai Horizon Kintsugi de toute restriction familiale ou juridique connue.
- ☐ Je comprends que la découverte d'une information ne permet pas nécessairement sa diffusion dans un livre ou en ligne.

7. DONNÉES PERSONNELLES ET CONFIDENTIALITÉ

Les données sont traitées pour exécuter la mission, répondre aux obligations légales et constituer la restitution demandée. Horizon Kintsugi limite la collecte aux informations utiles, protège les pièces reçues et n'effectue aucune publication concernant une personne vivante sans base juridique appropriée. Les modalités détaillées, durées de conservation et droits du client figurent dans la politique de confidentialité du site. Le client peut exercer ses droits à horizonkintsugi@hotmail.com.

VALIDATION DU MANDAT

8. DURÉE ET FIN DU MANDAT

Date de prise d'effet

Date de fin prévue / durée

Le mandat prend fin à l'achèvement de la mission ou à la date indiquée. Il peut être révoqué par écrit, sans remettre en cause les recherches déjà réalisées, les frais engagés ni les obligations légales de conservation.

9. DOCUMENTS REMIS PAR LE CLIENT

Document	Personne concernée	Date / référence

10. SIGNATURES

Le client reconnaît avoir lu l'intégralité du mandat, notamment ses limites, et autorise Horizon Kintsugi à justifier de ce mandat uniquement auprès des organismes concernés par la mission.

LE CLIENT (MANDANT)	HORIZON KINTSUGI (MANDATAIRE)
Fait à : _____ Le : ____ / ____ / ____ Mention manuscrite : « Bon pour mandat » Signature :	Fait à : _____ Le : ____ / ____ / ____ Gwenaël Baudoin, entrepreneur individuel Signature :

À CONSERVER

Un exemplaire signé est remis au client. Horizon Kintsugi conserve l'autre exemplaire et les autorisations obtenues dans le dossier de la mission, avec un accès limité aux seules personnes habilitées.

DEMANDE D'AUTORISATION DE CONSULTATION

Modèle à transmettre au service d'archives compétent lorsque la loi l'exige

DEMANDEUR	Gwenaël Baudoin EI - Horizon Kintsugi 18 rue Beccaria, 75012 Paris SIREN 752 661 835 horizonkintsugi@hotmail.com - 06 59 47 75 03
DESTINATAIRE	Service : _____ Adresse / portail : _____
OBJET	Demande de consultation avant l'expiration des délais de communicabilité - article L. 213-3 du code du patrimoine

Madame, Monsieur,

Agissant en qualité de généalogiste familial et historique pour Horizon Kintsugi, et sur le fondement du mandat écrit joint, je sollicite l'autorisation de consulter les documents précisément identifiés ci-dessous avant l'expiration des délais ordinaires de communicabilité.

Cette consultation est demandée pour exécuter une recherche familiale déterminée, sans finalité successorale, pour le compte du client mandataire. Les informations seront utilisées uniquement dans le cadre de cette mission, conformément aux conditions fixées par votre service et aux règles applicables à la protection de la vie privée et des données personnelles.

DOCUMENTS DEMANDÉS

Service / fonds	Cote ou acte précis	Dates

Personne(s) concernée(s) _____

Lien avec le client _____

Finalité et intérêt de la consultation _____

Je m'engage à respecter toute restriction imposée, à ne pas communiquer les documents à des tiers non autorisés, à ne pas diffuser de données relatives à des personnes vivantes sans base juridique appropriée et à signaler clairement au client les limites de réutilisation.

Je vous remercie de m'indiquer si une procédure en ligne, une fiche d'identification complémentaire, une attestation de confidentialité ou l'accord d'une autorité versante est nécessaire.

VALIDATION DE LA DEMANDE

À joindre au mandat et à l'identification précise des documents

Fait à : _____ Le : ____ / ____ / ____	Signature de Gwenaël Baudoin
---	------------------------------

PIÈCES À JOINDRE SELON LA DEMANDE

Mandat signé du client - identification précise des documents - justificatif d'activité professionnelle - preuve du lien ou de l'intérêt direct et légitime - toute pièce expressément demandée par le service. Ne joindre une pièce d'identité que si elle est requise.

Références juridiques vérifiées au 15 août 2026 : code du patrimoine, articles L. 213-1 à L. 213-3-1 ; décret n° 2017-890 du 6 mai 2017 relatif à l'état civil, notamment articles 26 et 30. Le service d'archives reste seul compétent pour décider de la communication et de ses modalités.

SUIVI INTERNE HORIZON KINTSUGI

Date de transmission _____

Référence attribuée _____

Décision reçue le _____

- ☐ Autorisation accordée sans condition particulière
- ☐ Autorisation accordée avec conditions - voir décision jointe
- ☐ Autorisation refusée - motif et voies de recours conservés au dossier

Observations _____